

Procès-verbal du Conseil d'Administration de l'Union Sportive de la Blanche Mardi 20 septembre 2016

L'an deux mille seize et le mardi vingt septembre à dix-huit heures quarante-cinq, les administrateurs de l'Association Union Sportive de la Blanche se sont réunis en Conseil d'Administration dans le hall du gymnase de la maison des jeunes à Seyne-les-Alpes.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Gilbert Mathieu en qualité de Président et Mme Dominique Colombani en est nommée Secrétaire.

Les membres présents sont : Jacques Blondelle, Patrick Laurent, Jean-Claude Mathieu, Mireille Savornin, Sophie Richaud, Lionel Haud, Jean-Louis Martinez et Gilbert Mathieu. Les membres représentés sont: Corinne Labeille, Xavier Héritier, André Collomb, Jean-Noël Tron : soit un total de 12 administrateurs présents ou représentés. Sont présents mais non membres du CA: Dominique Colombani salariée à l'USB. Sont excusés : Kévin Rougon (président de l'activité Foot), Jean-Paul Pilli (Président de l'activité full contact). Sont absents et non excusés : François Bouyala (Président de la section basket), Bernard Pastre (Président de l'activité Pétanque et jeu Provençal), Stéphanie Avide (Présidente de l'activité Marsouin) , Gérard Michel (Président de l'activité hockey) , Joffrey Debonnaire (Président de l'activité badminton) , Christophe Cuhe (Président de l'activité moto) , Yvonne Locatelli (Présidente de l'activité quad).

Plus du tiers des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Reprise des activités
- Veillée du bastion
- Remise des prix automne 2016
- Dossiers en cours
- Questions diverses

Le président remercie la présence des membres puis ouvre la séance.

Gilbert Mathieu demande s'il y a des oppositions au vote à main levée pour ce conseil d'administration.

Vote : **Le conseil d'administration a accepté de délibérer à main levée à l'unanimité.**

Première résolution : Reprise des activités



Blanche Bès Serre-Ponçon

Basket : reprise depuis le lundi 12 septembre 2016, les entrainements ont lieu le lundi, mercredi et vendredi

Rugby : reprise depuis le 6 septembre 2016, tous les mardis de 17h30 à 19h

Ping pong : changement les entrainements ont lieu le mercredi de 19h30 à 21h au lieu du mardi.

Ski de fond : reprise le 7 décembre

Vtt : nouveau : entrainement femme, endurance et pilotage le mardi après midi

Prochaine manifestation de la section : Trans'blanche le 2 octobre

Foot : entrainement senior en salle le mardi soir (inversion de la plage horaire avec la section tennis de table) et le dimanche .Il n'y a plus d'équipe enfant cette année par manque d'encadrants qualifiés.

Tennis : en salle lundi et jeudi de 19h à 22h à la maison des jeunes

En attente des cours à Selonnet (peinture non achevée).

Un cours ados va être mis en place le mercredi matin de 10h30 à 12h.

Full contact : reprise le 30 septembre 2016, les cours du mardi seront encadrés par un intervenant de Digne-les-bains

Gymnastique volontaire : enfant reprise le mercredi 21 à Selonnet et cours adultes le jeudi 22 à Montclar. Pour les adultes un cours va être mis en place le mardi soir de 19h à 20h à la Maison du Pays

Suite aux problèmes rencontrés par les sections à propos des personnes qualifiées pour entrainer, la formation de cadres devient une priorité pour l'avenir des clubs. Les moyens financiers nécessaires à ces formations seront mis en œuvre.

Deuxième résolution : Veillée du bastion

Chaque premier vendredi du mois, dans le cadre du Bastion des Pénitents à Seyne-les-Alpes, les Veillées proposent une conférence sur un thème le plus souvent local.

La veillée du 7 octobre 2016 sera consacrée à l'histoire du sport dans la Pays de Seyne.

Afin d'animer la soirée il serait bien d'avoir des archives (photos, films, documents ...) du matériel (vieux skis ou patins à glace etc...) ou des histoires sur ce thème-là.

Un mail va être envoyé à toutes les sections et adhérents.

Cette séance sera clôturée par le pot de l'amitié.

Troisième résolution : Remise des prix automne 2016

La remise des prix aura donc lieu le samedi 5 novembre 2016 après l'assemblée générale.

Le déroulement de la soirée : les équipes dirigeantes et les enfants seront appelés section par section.

Des démonstrations seront proposées : gymnastique, full contact...

Ces démos peuvent être intercalées pendant la remise des prix pour éviter que cela soit trop long et monotone.

Au cours de la soirée aura également lieu la présentation du film réalisé par Jean-Baptiste Guieu pour clôturer sa mission en service civique au sein de l'USB de un an.

L'ambiance pourra être assurée par un DJ, (voir qui sur le secteur peut proposer ce genre de prestation).

Il reste à établir un budget et lancer des devis pour le repas (formule buffet), il est envisagé de faire payer une participation d'environ 10€.

Une buvette sera également mise en place ce jour-là pour aider à financer la soirée.

Pour cette remise des prix, plusieurs titres ont été proposés : la nuit des champions, la soirée des trophées, USB Awards, la nuit des sportifs etc , pour l'instant la dénomination retenue est « les trophées de l'usb ».

Toutes les suggestions sont bonnes à prendre alors n'hésitez pas à nous faire parvenir les vôtres, de même si vous avez des animations à proposer.



Blanche Bès Serre-Ponçon

Quatrième résolution : Dossiers en cours

Le dossier mécénat : L'USB a obtenu le 18 avril 2016 le rescrit prononçant sa mécénabilité. Mr Richard Hémon en charge de ce dossier a expliqué au cours de la réunion du 17 août 2016 comment désormais tirer profit d'un dispositif en mesure de générer de nouvelles recettes et de fidéliser immédiatement des bénévoles et des partenaires alors que de nombreuses autres structures ne bénéficient pas encore de ce régime de faveur.

Tout d'abord le dossier de subvention matérielle, il devrait concerner le vtt (achat de bmx), le ski de fond (skating+ fix), le tennis (achat d'un lance-balles), la course d'orientation (mise à jour de la cartographie), la natation (lignes d'eau, tapis etc..) et le ski alpin.

Ensuite les frais engagés par les bénévoles, notamment au niveau des déplacements.

Et le mécénat d'entreprise qui permettrait de valoriser les entreprises locales mais aussi de chercher de plus gros sponsors (EDF par exemple).

Une réunion peut-être envisagée avec les partenaires et Mr Hémon afin d'expliquer les tenants et aboutissants de la défiscalisation.

Pour plus d'informations, tous les documents relatifs à ces mesures sont en téléchargement sur notre site : <http://www.usbseyne.com/usb-seyne/actualite/292-dossier-mecenat>.

Communiquez nous toutes les demandes et questions qui pourraient se poser à ce sujet.

Cinquième résolution : questions diverses

Subventions : Le conseil départemental a attribué une subvention de 2000€ à l'Union sportive de la blanche pour les manifestations suivantes : l'effort Vauban, le trail de Dormillouse, le raid de la Blanche, le trial de ligue et la trans'Blanche VTT.

Pour les sections impliquées pensez à nous envoyer le compte rendu de l'action ainsi que le bilan financier au plus tôt.

Petit rappel : Il faut atteindre le montant des dépenses prévues, pour cela ne pas hésiter à acheter du matériel (en rapport avec la manifestation) afin d'éviter le remboursement des subventions.

Concernant le CNDS, la somme allouée cette année à l'USB est de 8000 € .Le basket, le foot, le hockey, le ski alpin, le rugby, la gymnastique volontaire, la natation et le VTT sont concernés par cette subvention. Il faut savoir que suite à la demande de Jeunesse et Sport, cette somme ne peut pas donner lieu à un versement mais doit être utilisée afin de payer des factures.

T-shirts : Le prix des t-shirts a été fixé à 7 €. Chaque section est libre de gérer ça :

- la section peut l'inclure dans sa cotisation en partie ou en totalité (exemple : augmenter la cotisation de 5€ et inclure le t-shirt)
- la section peut décider de l'offrir à ses membres
- chaque adhérent peut payer le t-shirt

Matériel : L'USB s'est doté de matériel : tables, chaises, tireuse à bière avec têtes, fût et gaz, verres. Il y a également un frigo, un congélateur, une vitrine réfrigérée, une plancha, une tente running .Chaque section peut utiliser ces équipements si besoin.

Il y a aussi des gourdes blanches avec bouchons couleur sérigraphiées au nom de l'usb qui peuvent servir de lots.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h45.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le Mardi 20 septembre 2016, signé par le Président et la Secrétaire.

Le Président, Gilbert MATHIEU

La Secrétaire de séance, Dominique Colombani